

DEL/2024/CL/14**Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques des villes de Hem, Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy et Toufflers**

Les villes de Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Hem, Toufflers ont pour objectif commun de faciliter l'accès de leur population à la lecture publique et plus largement aux œuvres culturelles (audios, vidéos...). Dans cette optique, elles ont notamment mis en œuvre des structures (bibliothèques, médiathèques) et actions visant à encourager la lecture et à sensibiliser le public aux livres. Elles partagent aujourd'hui une même volonté de développer cette orientation, d'étoffer l'offre d'activités et de diversifier les canaux d'accès aux supports écrits (livres, journaux, magazines...), audios, vidéos ou numériques.

Fortes de cette ambition partagée, les villes de Lannoy, Leers, Lys-Lez-Lannoy, Hem, Toufflers ont décidé d'associer leurs efforts et équipements respectifs, afin de créer un réseau de bibliothèques et médiathèques locales qui élargira le catalogue d'œuvres proposées aux usagers de chaque structure. Par ailleurs, le réseau aura pour vocation de travailler en relation avec la bibliothèque numérique métropolitaine, créée par délibération 22C0045 adoptée le 25 février 2022 par le Conseil métropolitain. Dans le cadre de son plan de développement de la lecture et des bibliothèques, la Métropole Européenne de Lille accompagne en effet les communes volontaires dans la transition numérique au sein de leur bibliothèque. De fait, il est souhaitable que le nouveau réseau de bibliothèques constitué par les communes de Lannoy, Leers, Lys-Lez-Lannoy, Hem, Toufflers puisse bénéficier de la dynamique engagée par la Bibliothèque numérique métropolitaine, s'agissant en particulier de la diversité de l'offre de ressources numériques et de supports pédagogiques à destination du public et des professionnels, et de l'accompagnement des équipes participant à la médiation numérique et à l'animation du réseau.

Dans ces conditions, afin de parvenir à la constitution de ce réseau et à son animation, les communes suscitées conviennent de la nécessité de créer et mettre en commun un poste de coordinateur. Recruté par la ville de Lys-lez-Lannoy, le poste de coordinateur est financé par une participation des communes concernées, calculée au prorata du nombre d'habitants. Le coordinateur aura notamment pour missions de préfigurer le réseau de bibliothèques et médiathèques, d'assurer l'interface avec l'ensemble des partenaires et interlocuteurs du réseau, d'accompagner les évolutions éventuelles du service à l'utilisateur rendues nécessaires par la mise en place du réseau, d'animer celui-ci, de concevoir et d'assurer le pilotage des manifestations en assurant l'attractivité, d'établir un programme de médiation culturelle, de mettre en place et d'administrer le système intégré de gestion de bibliothèque et le portail documentaire du réseau, en lien avec la Métropole Européenne de Lille.



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt en un février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS Adjoints au Maire, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Gaëtan DECOSTER, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT



Vu l'avis conforme de la Commission Culture, Animation et Vie Associative, du 19 janvier 2024,

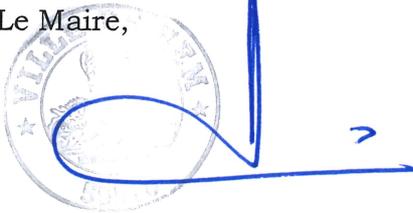
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la mise en réseau des bibliothèques des villes de Lannoy, Leers, Lys-lez-Lannoy, Hem, Toufflers,
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce réseau et notamment en ce qui concerne la mise en commun des moyens techniques et humains et d'approuver le recrutement d'un coordinateur de réseau par la ville de Lys-Lez-Lannoy
- D'inscrire la candidature de la ville, dans le cadre de ce réseau, au prochain appel à manifestation d'intérêt Bibliothèque numérique métropolitaine,
- D'engager les crédits et signer tous les actes et documents nécessaires à cette mise en réseau.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le



ID : 059-215902990-20240119-DEL2024CL14-DE